

Problème de réception TNT

La mairie a effectué un signalement pour dysfonctionnement au centre d'appel de l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences)

L'interruption de la diffusion de la TNT depuis l'émetteur de THOARD est due à un

défait électrique (site foudroyé/ dégâts importants sur l'émetteur)

selon les remontées que nous avons eues du diffuseur.

Les travaux de rétablissement sont en cours.

Vous pouvez également déclarer ce dysfonctionnement sur le site : recevoirlatnt.fr